

REGLEMENT



Depuis 2013, les sections romandes organisent un concours pour décerner un prix au meilleur chat romand. Le but de cette initiative est de promouvoir l'identité romande en se rapprochant des membres de nos sections, en les encourageant à s'inscrire aux expositions FFH en Romandie et en récompensant les plus méritants par le titre de « Meilleur chat romand ».

Ce titre ne peut être obtenu que par des chats, importés ou non, possédant un numéro FFH LO ou FFH RX, provenant de propriétaires FFH, membre A d'une des quatre sections romandes. Les quatre sections sont le Cat Club des Montagnes (CCM), le Cat Club Vaud, Valais et Fribourg (CVVV+F), la Société Féline Genevoise (SFG) et la Société Féline Neuchâtel et Jura (SFNJ).

Les résultats obtenus lors des expositions FFH organisées en Suisse romande donnent droit aux points suivants :

Nomination :	20 points pour la 1 ^{ère} nomination, (puis crescendo 21 pour la 2 ^{ème} , 22 pour la 3 ^{ème} , etc.)
BIS femelle :	50 points
BIS mâle :	50 points
BIS femelle neutre :	50 points
BIS mâle neutre :	50 points
BIS jeune (<i>classe 11</i>) :	50 points
BIS chaton (<i>classe 12</i>) :	50 points
BIS chat de maison :	50 Points

Ces points ne sont pas cumulables. Le chat qui, à la fin de l'année civile, aura totalisé le plus grand nombre de points, obtiendra le titre de « Meilleur chat romand ».

Ce titre sera donc décerné 7 fois de la façon suivante :

- Meilleur chat romand femelle adulte
- Meilleur chat romand mâle adulte
- Meilleur neutre romand femelle
- Meilleur neutre romand mâle
- Meilleur chaton romand femelle (classes 11 et 12 cumulés)
- Meilleur chaton romand mâle (classes 11 et 12 cumulés)
- Meilleur chat de maison romand

A noter que les chats des quatre catégories seront réunis en un seul classement, mais seuls les femelles et les mâles seront séparés, selon le règlement de la FIFé.

Pour toutes questions, contacter Sandro Chiavuzzo à sandro.chiavuzzo@gmail.com

